

Petits gestes, grands effets...

Bien que l'Éducation à l'Environnement soit présente dans les programmes de l'école depuis les années 70, ce n'est qu'à partir de 1987 et du rapport Bruntland, que le thème du Développement Durable a été défini, s'est imposé progressivement et a gagné lentement le terrain de l'éducation. Les circulaires de généralisation d'une Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable de 2004 et d'une Éducation au Développement Durable de 2007, reprise par la circulaire de rentrée 2010, ont posé les bases de l'Éducation au Développement Durable pour les écoles.

Généraliser l'éducation au développement durable...

.. fait partie du 3e axe prioritaire de la [circulaire de rentrée 2010](#) [Responsabiliser les équipes et les élèves à tous les niveaux] :

"Il appartient à l'École de former le citoyen du vingt-et-unième siècle, afin qu'il soit capable de faire des choix informés et raisonnés pour lui-même et pour assurer les équilibres nécessaires aux conditions de vie entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Tel est l'objet de l'éducation au développement durable, désormais inscrite dans les programmes des premier et second degrés dans l'enseignement général, technologique et professionnel.

Poursuivre et amplifier les démarches engagées dans les académies, au sein des écoles, des collèges et des lycées, combiner les enseignements, la vie des écoles et des établissements, leur gestion et leur ouverture sur l'extérieur sont maintenant les clés de la généralisation de cette éducation.

Dans ce cadre, favoriser les partenariats permet à la fois aux enseignants d'acquérir des ressources pédagogiques et aux élèves de découvrir concrètement la pratique du développement durable."



Alors quels projets solidaires peut-on faire avec les élèves ?

- dès la maternelle et en cycle 2 : la découverte de la biodiversité, grâce à la mise en place d'un jardin ou d'un verger d'école, la protection de l'eau, le tri visant la réduction des déchets ;
- plutôt au cycle 3 : l'air et sa qualité, les sources d'énergies et leurs économies, sans oublier la transversalité avec les autres domaines et en particulier ceux de la culture humaniste, de l'histoire et de la géographie.

Il ne s'agit pas pour nous, enseignants, d'« enseigner des choix », mais d'« éduquer au choix » en amenant nos élèves à se questionner pour comprendre le monde qui les entoure. Car ce n'est qu'en prenant conscience de l'impact que peuvent avoir nos actions sur notre milieu de vie, que l'on pourra arriver à modifier nos comportements pour le respect et le bien être des individus.

Un élève bien dans sa peau, heureux d'être à l'école, dans un environnement sain, aura toutes les chances d'évoluer en éco citoyen sensible et responsable, conscient de son impact sur son milieu de vie et prêt à faire évoluer sa façon d'appréhender son environnement pour vivre le développement durable.

Didier BIGNOSSI, conseiller pédagogique départemental environnement et science